



Commissariat aux Relations Internationales

Communiqué de presse – diffusion immédiate

29 novembre 2023

Les Villes de Namur et de Terrebonne (Québec) , ont signé un protocole de collaboration ce mardi 28 novembre 2023 dans la Capitale wallonne, visant à développer leur coopération dans les thématiques économique, sociale, environnementale ainsi qu'en matière d'échanges universitaires.

M. Maxime Prévot, Bourgmestre de la Ville de Namur et M. Mathieu Traversy, Maire de la Ville de Terrebonne étaient entourés de Mme Anne Barzin, Echevine du Développement Touristique, M. Robert Morin, Président du Conseil municipal de la Ville de Terrebonne et de M. Jeroen Darquennes, Vice-Recteur aux Relations Internationales de l'Université de Namur.

Cette démarche fait suite à la mission organisée au Québec en août dernier par la Ville de Namur, accompagnée de l'UNamur et du BEP, qui a fait étape à Terrebonne, Ville de 120.000 habitants proche de Montréal. Terrebonne est comme Namur, membre de l'AIMF (Association Internationale des Maires Francophone). C'est dans le cadre de cette Association que les deux édiles se sont rencontrés.

Il est à noter que ce protocole est également signé pas des partenaires des deux entités, en fonction des thématiques qui y sont développées. Cette démarche est une première dans ce type de relation bilatérale. Pour Namur, il est question de l'Université de Namur et du Bureau Economique de la

Province de Namur. Du côté de Terrebonne, ce sont l'Université du Québec à Trois Rivières et la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins.

Le protocole de collaboration engage les deux villes dans trois axes prioritaires :

1. Le développement social fera l'objet d'échanges afin de favoriser la mise en place de politiques et de programmes visant à intégrer différentes communautés.
2. Les deux villes souhaitent également renforcer les liens entre les universités situées sur leur territoire, plus particulièrement via la mobilité des étudiants, chercheurs et professeurs. Rappelons que l'Université de Namur a déjà conclu un accord avec l'Université du Québec à Trois-Rivières.
3. Le développement durable et l'économie circulaire seront au cœur des discussions, en plus d'échanges sur les parcs économiques à vocation verte, comme le Parc Ecolys de Namur et le projet écoresponsable Urbanova sur le territoire de Terrebonne.

Outre la signature du protocole, diverses visites et rencontres étaient au programme. Ainsi, les parcs économiques de Namur ont été présentés aux membres de la délégation. Ces derniers ont aussi été invités à visiter le hub créatif namurois TRAKK, le campus de l'Université de Namur ainsi que Namur, Intelligente et Durable (le NID) afin de poursuivre les discussions sur les nombreux enjeux et préoccupations similaires que partagent les deux villes, de même taille en termes de population.

Contact :

M. Frédéric LALOUX

Commissaire aux Relations Internationales de la Ville de Namur

ri@namur.be – 0475 810 535